

<b>Organisation de rencontres régulières entre les associations locales et la commune d'Aubange</b> <b>(a) Commune : AUBANGE</b> <b>(b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE</b> <b>(c) Descriptif : Organisation de rencontres régulières entre les associations locales et la commune d'Aubange</b>	Fiche n° IM-P2
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>

## ORGANISATION DE RENCONTRES RÉGULIÈRES ENTRE LES ASSOCIATIONS LOCALES ET LA COMMUNE D'AUBANGE

### 1. Description du projet

Le projet consiste à organiser des rencontres régulières entre le tissu associatif local et la Commune d'Aubange, au minimum une fois par an.

Les objectifs poursuivis par ces réunions sont :

- Favoriser les échanges et l'entraide entre les groupements associatifs ;
- Faire connaître les activités et manifestations organisées sur le territoire, afin de les valoriser au niveau communal et les rendre visibles vers l'ensemble des autres villages.

Notons que le Centre Culturel a aussi une mission d'aide aux associations. Il peut aider pour la réalisation d'affiches, pour la communication, un accès aux locaux du Centre pour les réunions de l'association etc. Il pourra donc être associé au projet dans une optique de soutien.

Afin de rendre les activités et manifestations des associations plus visibles pour l'ensemble des habitants, le sujet de la communication sera très important. L'idée est de travailler en concertation, avec par exemple pour la distribution des folders l'identification d'un responsable « com » dans chaque village, ou en centralisant les informations dans un agenda commun aux associations et publié sur le site de la commune ou dans le bulletin communal.

Ces rencontres permettront aussi de réfléchir à la pertinence de la création d'un conseil des associations, plus pérenne.

### 2. Justification du projet

La commune d'Aubange dispose d'un tissu associatif important, offrant à la population de nombreuses possibilités sportives et culturelles. Les habitants constatent néanmoins un essoufflement de la dynamique associative, lié notamment à la difficulté de recruter des bénévoles et aux charges financières importantes pour les associations gérant les salles. En outre, ils ont souligné l'écueil lié à l'absence de comité réunissant les associations locales, et le besoin de communication entre elles.

Afin de soutenir la dynamique associative, la CLDR avait souligné l'importance de favoriser les échanges entre les associations et de se concerter avec le tissu existant pour revivifier le tissu associatif, et non le remplacer, en partageant par exemple les capacités en personnel, matériels et infrastructures.

D'autre part, des difficultés de communication et d'information avait été pointée par les habitants, bien que la commune ait mis en place plusieurs canaux de communication afin d'atteindre un maximum de personnes (site internet, blog, bulletin communal, toutes boites, affiches, etc.).

La mise en relation des associations via l'organisation de rencontres régulières avec la commune répondra donc à plusieurs enjeux auxquels la commune est confrontée : des liens et des solidarités à stimuler entre les villages de la commune, une communication à adapter afin de toucher tous les publics, et plus globalement le soutien de la vie associative locale.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

<b>Objectif</b>	<b>4. Adapter l'offre de services en fonction des besoins des habitants</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	4.2 Rendre les villages plus vivants via l'associatif et les services
<b>Objectif</b>	<b>1. Renforcer l'économie locale par la mise en valeur des ressources du territoire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	1.2 Dynamiser les villages par des activités économiques

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Améliorer la communication externe de la Ville ;
- **Agence de Développement Local (ADL)** : Impulser, dynamiser et coordonner des actions d'attractivité et de marketing territorial.

### 4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

<b>SOCIAL</b>	★★★ Échange, entraide et pérennisation des associations
<b>ENVIRONNEMENT</b>	☺ Pas d'impact environnemental particulier
<b>ÉCONOMIE</b>	★ Aide à l'économie sociale

**Légende :** ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☺ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



#### **Objectif 11 – Villes et communautés durables :**

**Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

## 5. Localisation et statut

Sans objet.

## 6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange
- **Partenaires** : Associations locales

## 7. Programme de réalisation

### Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a classé le projet comme prioritaire, vu l'importance de soutenir le tissu associatif.

### État du dossier

- Existence d'un service communal en charge de la vie associative.
- Projet d'actualisation du site internet communal avec un agenda en ligne.

### Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

### Planification

Sans objet.

### Démarches administratives à réaliser

Sans objet.

### Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Il sera nécessaire de définir la temporalité des rencontres à organiser.

## 8. Estimation globale du coût

Le projet nécessite essentiellement des moyens humains à mobiliser (0,1 ETP), principalement au niveau du personnel communal et des associations. Un budget de fonctionnement (5.000 €/an) est également nécessaire.

Projet rémunérateur : Non

**9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)****Indicateurs de réalisation :**

<b>Intitulé de l'indicateur</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)</b>
Organisation de rencontre entre associations et commune	1x/an	Commune d'Aubange

**Indicateur de résultat :**

<b>Intitulé de l'indicateur</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)</b>
% des associations participant / association du territoire	50%	Commune d'Aubange

**10. Annexes**

Sans objet.